COMMUNE D'HAUTERIVE
CONSEIL GENERAL

Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général
Motion : Pour un jardin du Souvenir plus généreux au cimetière des Epinettes

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal d'Hauterive partage vos interrogations concernant le Jardin du Souvenir au cimetière des Epinettes.

Comme vous le savez ce cimetière appartient aux Communes de Saint-Blaise à 30.55 %, de la Tène à 45.34 % et d'Hauterive à 24.11%.

Nous étions, de ce fait, dans l'obligation de consulter nos collègues de Saint-Blaise et de la Tène. Après plusieurs séances entre les Conseils communaux responsables du cimetière, nous avons mandaté un architecte pour nous présenter un projet de réaménagement du jardin du souvenir. Plusieurs variantes ont été étudiées et lundi 18 novembre 2019 les trois Conseils communaux ont accepté le projet que nous vous soumettons pour information ce soir. Voici les principales interventions :

1) Déplacement de la pierre tombale
2) Création d'un nouveau socle
3) Démolition du mur traversant
4) Réalisation d'un mur sur le pourtour de la tombe du souvenir
5) Réalisation de deux escaliers
6) Réalisation d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite
7) Réaménagement des zones végétales
8) Pose de deux bancs
9) Réalisation d'un massif floral

La réalisation est prévue au printemps prochain.

Un plan est annexé.

Nous espérons avoir répondu à votre demande et vous prions de classer la motion.

Hauterive, le 3 décembre 2019

Le Conseil communal